

CAP Métiers de l'agriculture

Support équin ou bovin



Le CAP support équin ou bovin constitue une perspective de formation professionnelle adaptée pour des jeunes dont le niveau scolaire ne permet pas une entrée directe en bac professionnel mais présentant de réelles dispositions professionnelles.

PUBLIC CONCERNE :

- Jeunes intéressés par les productions agricoles locales (élevage, cultures) et par les métiers du cheval (valorisation, élevage...)
- Une motivation pour l'alternance entreprise/école (exploitation agricole, écuries...) sous statut scolaire ou en apprentissage.

PREREQUIS, MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Elèves sortant d'une 3^{ème} de l'enseignement agricole, de collège, de 3^{ème} SEGPA (avec dérogation si moins de 16 ans)
- Elèves issus d'une seconde professionnelle

OBJECTIFS:

- Acquérir, par les nombreuses périodes de stage en exploitation, en écurie, ou élevage équin, une solide expérience professionnelle et pratique.
- Acquérir un niveau de formation générale et technique
- Poursuivre chaque fois que cela est possible une formation de niveau IV

CONTENU DE LA FORMATION

Formation professionnelle et technique

- Enseignement technique production animale intégrant les notions d'alimentation, d'hygiène vétérinaire, de sélection et de reproduction concernant le cheptel bovin ou équin en fonction de l'option choisie
- Enseignement technique production végétale intégrant les notions de productions fourragères, des conduites des principales cultures locales et de connaissance de la réglementation associée à ces productions (certiphyto)
- Raisonement et maintenance des matériels, équipements, installations et bâtiments destinés à des ruminants ou des chevaux
- Conduite générale d'une production en fonction de l'option choisie (bovin ou équin) intégrant des notions de bien-être animal, de pratiques agro-environnementales et de valorisation des produits.
- Préparation au métier de salarié agricole dans une exploitation de polyculture élevage ou dans une écurie ou élevage équin

Formation générale

- Français, anglais, maths, biologie écologie, histoire-géographie, sciences économiques et sociales et de gestion (SESG), éducation physique et sportive

Mobilité et ouverture sur le monde

- Stage de 15 jours dans le cadre d'un programme ERASMUS+ dans un pays européen

METHODES MOBILISEES :

- Cours en salle de classe ainsi qu'en salle informatique
- Formation réalisée sous statut scolaire en alternance école/entreprise ou en apprentissage au rythme de deux tiers du temps en entreprise agricole bovine ou équine et un tiers du temps à la MFR.
- Visite d'exploitations et pratiques dans des exploitations partenaires

Les temps en exploitation agricole ou en écurie et la collaboration avec le maître de stage ou d'apprentissage constituent un temps de formation à part entière

DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

- Contacts téléphoniques, mails ou rencontres à la Porte Ouverte suivis d'un entretien individuel avec le jeune et sa famille
- Tests d'entrée et validation de l'inscription
- Début de formation en septembre
- Pour l'apprentissage les contrats peuvent être signés trois mois avant le début de la formation

TARIF(S) CAP

- Sous statut scolaire et convention de stage

	Coût à charge de la famille en pension/scolarité- Fournitures scolaires et autres frais pédagogiques	Si l'élève perçoit des bourses, elles viennent se déduire des montants ci-contre. Le règlement s'effectue le plus souvent en 10 mensualités.
CAP 1 ^{ère} année	1 546€	
CAP 2 ^{ème} année	1 546€	

- Sous statut de l'apprentissage

	Coût à charge de la famille en pension et fournitures scolaires	La pension et la restauration sont calculées sur la base suivante : Déjeuners et gouters : 6€ Diners : 4€ Nuits et petits déjeuners : 5€
Seconde Professionnelle	858€ pension et restauration 90 € Fournitures scolaires	
Première	858€ pension et restauration 90€ fournitures scolaires	

Les frais de scolarité sont pris en charge dans le cadre de l'apprentissage.

REMUNERATION DES STAGIAIRES ET APPRENTIS

- Sous statut scolaire

Au-delà de la 13^{ème} semaine de stage, le maître de stage doit verser 3.75€ par heure de stage effective soit 131€25 pour une semaine de 35 heures.

- Sous statut de l'apprentissage

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus
Salaire mensuel 1 ^{ère} année	Cc Exploitation du Calvados : 35 % du SMIC soit 539€	Cc Exploitation du Calvados 43 % du SMIC soit 662€	Cc Exploitation du Calvados 55 % du SMIC soit 847€
	Régime Général : 27 % du SMIC soit 416€	Régime Général : 43 % du SMIC soit 662€	Régime Général : 53 % du SMIC soit 816€
Salaire mensuel 2 ^{ème} année	Cc Exploitation du Calvados 55 % soit 847€	Cc Exploitation du Calvados 65 % du SMIC soit 1 001€	Cc Exploitation du Calvados 75 % du SMIC soit 1 155€
	Régime Général : 39 % du SMIC 600€	Régime Général 51 % du SMIC soit 786€	Régime Général 61 % du SMIC soit 939€

Coût du contrat pour le maître d'apprentissage

Le maître d'apprentissage bénéficie d'une aide de 4 125€ pour la première année du contrat soit 343€ par mois et 2 000€ pour la deuxième année soit 166€ par mois

Il lui reste donc à charge mensuellement pour la première année : le salaire mensuel de l'apprenti moins 343€ d'aide mensuelle .

Pour la deuxième année, il reste à charge du maître d'apprentissage le salaire mensuel de l'apprenti moins 166€ d'aide mensuelle

Les contrats d'apprentissage ne sont pas soumis à cotisations sociales

ÉVALUATION ET QUALIFICATION :

Les compétences acquises sont validées par le diplôme national du CAP Métiers de l'agriculture support bovin ou équin sous forme de 12 contrôles continus en cours de formation (CCF) et un examen final

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

- Poursuite d'études en bac professionnel
- Salariat dans des exploitations agricoles de polyculture élevage, des écuries ou des élevages équins.
- Salariat dans des organismes para-agricoles



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référent handicap

RESPONSABLE DE LA FORMATION / CONTACT

Didier POTIER, directeur

Bénédicte IACHKINE et Dominique ENOUF

Tél. : 02 31 21 68 48- Mél : mfr.balleroy@mfr.asso.fr